



DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

I - DISPOSITIONS GENERALES

Il est créé à l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, un diplôme intitulé Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil.

Le Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil est organisé au sein du Domaine Sciences et Technologies, de la mention Sciences de l'Ingénieur, dans la spécialité Génie Civil. Il prépare à la poursuite des études ou à l'insertion professionnelle.

L'offre de formation est organisée sous la forme de parcours de formation initiale. Le cursus du Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil, est structuré en 4 semestres d'enseignement de 30 crédits chacun.

Les semestres 1 et 2 correspondent à la première année,

Les semestres 3 et 4 correspondent à la deuxième année,

Le Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil, sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits.

II - CONDITION D'ACCES AUX ETUDES DU DUT

Peut s'inscrire en Première année du Diplôme Universitaire de Technologie, le candidat pouvant justifier :

- soit d'un diplôme de baccalauréat compatible avec la formation;
- soit d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation en vigueur.

L'admission se fait par concours et/ou par examen de dossier.

Peut s'inscrire en Deuxième année du Diplôme Universitaire de Technologie, le candidat ayant validé les semestres 1 et 2 individuellement ou par compensation.

Les candidats prennent au maximum trois inscriptions administratives annuelles pour le cursus de Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil.

Une inscription supplémentaire peut être accordée, à titre dérogatoire, par le Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique dans le cas de situations particulières, après avis du Conseil Pédagogique de l'Ecole supérieure Polytechnique.

III - ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation assure à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales, transversales et de compétences professionnelles. La formation est organisée sous forme de cours, conférences, séminaires, travaux dirigés, travaux pratiques, stages, conduites de projets. Les stages et les conduites de projets individuels ou collectifs sont organisés en première et deuxième année. Ils impliquent la rédaction d'un rapport ou d'un mémoire. La formation est dispensée en présentiel.

La formation est composée d'unités d'enseignement. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits. La formation comprend des unités d'enseignement obligatoires. Le programme des enseignements ainsi que les crédits alloués à chaque unité d'enseignement figurent en annexe (annexe 1). Ils peuvent être modifiés ou enrichis.

IV - CONTROLE DES CONNAISSANCES

Il est organisé dans le cadre des unités d'enseignement. Il comporte des contrôles continus et des examens terminaux. L'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre. Une session de rattrapage est organisée, au plus tôt, une semaine après la publication des résultats des semestres 2 et 4.

Ne sont autorisés à participer aux épreuves du contrôle continu et aux épreuves de l'examen terminal que les étudiants ayant rempli les conditions de leurs inscriptions administrative et pédagogique.

Seuls peuvent se présenter à l'examen les étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité aux séances de cours, travaux dirigés et /ou travaux pratiques.

Les modalités de contrôle de connaissances figurent en annexe (annexe 2) du présent arrêté. Elles peuvent être modifiées ou enrichies.

V - VALIDATION DES PARCOURS DE FORMATION

Le Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil, s'obtient uniquement par la validation de la première et de la deuxième année de formation. Une unité de formation est validée si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Lorsque l'unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, elle est validée par compensation entre ses éléments constitutifs. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement s'effectue quelle que soit la note obtenue dans le semestre.

Les unités d'enseignement validées sont définitivement acquises et capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour les unités d'enseignement qui ne sont pas validées, l'étudiant conserve, pour la session de rattrapage, le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne, sauf renonciation écrite de sa part formulée auprès du service de la scolarité avant le début de la session de rattrapage.

Un semestre est validé si toutes les unités d'enseignement le composant sont validées.

La compensation entre les unités d'enseignement de même nature, dans le même semestre est autorisée. La nature des unités d'enseignement est définie par les établissements.

Tout semestre validé est définitivement acquis. L'étudiant ne peut plus en demander la renonciation.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits correspondants.

Le Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil, est décerné aux étudiants qui ont validé les 4 semestres du cursus.

L'obtention des 120 crédits confère le grade de Technicien Supérieur de Génie Civil.

Les mentions aux examens sont déterminées comme suit :

- PASSABLE quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 12 sur 20 ;
- ASSEZ BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 12 sur 20 et inférieure à 14 sur 20 ;
- BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 14 sur 20 et inférieure à 16 sur 20 ;
- TRES BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 16 sur 20.

Une attestation de réussite et d'obtention du Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil, signée par le chef des services administratifs de l'Ecole Supérieure Polytechnique, est délivrée à l'étudiant.

Le diplôme est signé par le Ministre en charge de l'enseignement supérieur et le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

VI - DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprend : (candidats étrangers et sénégalais)

A.- ÉLÈVES DES CLASSES DE TERMINALE

- ◆ Fiche de candidature à remplir au niveau de votre établissement,
- ◆ Un extrait de naissance – 6 mois
- ◆ Bulletin de notes du 1er semestre de la classe de Terminale,
- ◆ Bulletins de notes des deux semestres des classes de Première et de Seconde,
- ◆ Frais de dossier : 5 000 F CFA de frais de dossier non remboursables

Les dossiers, constitués au niveau des établissements, devront être déposés par ces derniers, en un seul envoi, à la Scolarité de l'ESP Dakar.

B.- BACHELIERS ET CANDIDATS INDIVIDUELS AU BAC

- ◆ Fiche de Candidature, à remplir à la scolarité ou au Centre Régional d'Orientation, lors du dépôt du dossier,
- ◆ Un extrait de naissance – 6 mois
- ◆ Photocopie légalisée de l'attestation du Bac,
- ◆ Photocopie légalisée du relevé de notes du Bac,
- ◆ Bulletins de notes des deux semestres des classes de Seconde, Première et Terminale,
- ◆ Frais de dossier : 5 000 F CFA de frais de dossier non remboursables.

Le dossier complet devra être déposé par l'intéressé(e) à la Scolarité de l'ESP Dakar.

N.B : les dossiers incomplets ou non conformes sont classés sans suite.

ANNEXE 1.
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS
DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE – Mention : Sciences et Techniques – Spécialité Génie Civil

SEMESTRE 1		
Unités d'Enseignement	Eléments constitutifs	Crédit
DUT111 : ATHEMATIQUES ET STRUCTURES 1	Mathématiques 1 et 2	6
	Mécanique des structures (RDM)	
DUT112 : PHYSIQUES 1	Physique (Electricite)	3
	Physique (Mécanique des fluides)	
DUT113 : MATERIAUX	Connaissance du matériau et de son origine	5
	Matériaux de construction	
	Technologie du béton	
DUT114 : TECHNOLOGIE 1	Technologies de construction (gros œuvre)	6
	Dessin Technique et DAO	
DUT115 : AMENAGEMENT ET LEGISLATION	Urbanisme et Aménagement du territoire	4
	Droit	
	Projet Personnel de l'Etudiant (PPE)	
DUT116: COMMUNICATION 1	Informatique	6
	Anglais technique	
	Techniques de communication	
Total horaire des enseignements du semestre 1		30

SEMESTRE 2		
Unités d'Enseignement	Eléments constitutifs	Crédit
DUT 121: MATHEMATIQUES ET STRUCTURES 2	Mathématiques 3 & 4	5
	Mécanique des structures (RDM)	
DUT 122 : PHYSIQUE 2	Physique (THERMODYNAMIQUE)	3
	Physique (TRANSFERT THERMIQUE)	
DUT 123 : MATERIAUX ET STRUCTURES 1	Géotechnique I	6
	Construction métallique I	
	Laboratoires Matériaux et Sols	
DUT124 : TECHNIQUES	Topographie I	4
	Route I	
	Béton I	
DUT125 : TECHNOLOGIE 2	Technologies de construction (second œuvre)	6
	Dessin Technique et DAO 2	
DUT 125 : COMMUNICATION 2	Techniques de communication	3
	Anglais technique	
DUT126 : PROJETS	Economie, gestion et fiscalité	3
	Projets transversaux	
Total horaire des enseignements du semestre 2		30

SEMESTRE 3		
Unités d'Enseignement	Eléments constitutifs	Crédit
DUT231 : ESTIMATION ET MANAGEMENT DE PROJET	Estimation des travaux (métré) 1 et 2	6
	Gestion et installation de chantier	
	Méthode et planification/ Management de projet	
DUT232 : TECHNIQUES HYDRAULIQUES	Hydraulique Urbaine et Assainissement	6
	Hydrologie	
	Hydrogéologie et forage	
DUT233 : MATERIAUX ET STRUCTURES 2	Béton Armé II	6
	Construction métallique II	
	Atelier	
DUT234 : OUVRAGES	Route II	6
	Géotechnique II	
	Labo hydraulique	
DUT 235 : TECHNOLOGIE 3	Construction mixte	6
	Thermique du bâtiment	
	Topographie II	
Total horaire des enseignements du semestre 3		30

SEMESTRE 4		
Unités d'Enseignement	Eléments constitutifs	Crédit
DUT 241: STRUCTURES ET TECHNIQUES 1	Béton Armé III	3
	Réhabilitation, Pathologie	
DUT 242: TECHNIQUES 2	Etude de prix	3
	Législation des marchés TDR	
DUT 243: OUVRAGES ET ENVIRONNEMENT	Acoustique et Eclairage	3
	Hygiène Qualité Sécurité et Environnement	
DUT 244: STRUCTURES ET TECHNIQUES 2	Hydraulique Agricole et Pastorale	3
	Voirie et Réseaux Divers (VRD)/	
DUT 245: TRAVAUX ENCADRES ET SEMINAIRES	Projets transversaux / projets tutorés	18
	Séminaires	
	Stages	
Total horaire des enseignements du semestre 4		30

CM : Cours Magistraux
TD : Travaux Dirigés
TP : Travaux pratiques
TPE : Travail Personnel de l'étudiant
VHT : Volume Horaire Total

Annexe 2 : Tableau récapitulatif du mode d'évaluation
DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE – Mention : Sciences et Techniques – Spécialité Génie Civil

SEMESTRE 1

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DUT111: MATHEMATIQUES ET STRUCTURES 1	Mathématiques 1 et 2	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Mécanique des structures (RDM)	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT112: PHYSIQUES 1	Physique (Electricité)	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Physique (Mécanique des fluides)	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT113: MATERIAUX	Connaissance du matériau et de son origine	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	5
	Matériaux de construction	2	33.33	66.67	X		≤4h	
	Technologie du béton	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT114: TECHNOLOGIE 1	Technologies de construction (gros œuvre)	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Dessin Technique et DAO	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT115: AMENAGEMENT ET LEGISLATION	Urbanisme et Aménagement du territoire	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Droit	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Projet Personnel de l'Etudiant (PPE)	1				X	≤4h	
DUT116: COMMUNICATION 1	Informatique	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Anglais technique	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Techniques de communication	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	

SEMESTRE 2

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DUT 121: MATHEMATIQUES ET STRUCTURES 2	Mathématiques 3 & 4	3	33.33	66.67	X		≤4h	5
	Mécanique des structures (RDM)	2	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 122: PHYSIQUE 2	Physique (Thermodynamique)	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Physique (Transfert thermique)	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 123 : MATERIAUX ET STRUCTURES 1	Géotechnique I	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Construction métallique I	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Laboratoires Matériaux et Sols	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT124 : TECHNIQUES	Topographie I	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	4
	Route I	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Béton I	1	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT125: TECHNOLOGIE 2	Technologies de construction (second œuvre)	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Dessin Technique et DAO 2	3	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 125 : COMMUNICATION 2	Techniques de communication	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Anglais technique	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT126: PROJETS	Economie, gestion et fiscalité	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Projets transversaux	1.5				X	≤4h	

SEMESTRE 3

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DUT231 : ESTIMATION ET MANAGEMENT DE PROJET	Estimation des travaux (métré) 1 et 2	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Gestion et installation de chantier	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Méthode et planification/ Management de projet	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT232: TECHNIQUES HYDRAULIQUES	Hydraulique Urbaine et Assainissement	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Hydrologie	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Hydrogéologie et forage	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT233: MATERIAUX ET STRUCTURES 2	Béton Armé II	3	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Construction métallique II	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Atelier	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT234: OUVRAGES	Route II	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Géotechnique II	3	33.33	66.67	X		≤4h	
	Labo hydraulique	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 235: TECHNOLOGIE 3	Construction mixte	1	33.33	66.67	X		≤4h	6
	Thermique du bâtiment	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
	Topographie II	3	33.33	66.67	X		≤4h	

SEMESTRE 4

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Eléments constitutifs	Poids de l'EC	Nature et type d'épreuves				Durée <écrite>	Coef. de l'UE ²
			CC (en %)	CT (en %)	Ecrite ³	orale ³		
DUT 241: STRUCTURES ET TECHNIQUES 1	Béton Armé III	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Réhabilitation, Pathologie	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 242: TECHNIQUES 2	Etude de prix	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Législation des marchés TDR	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 243: OUVRAGES ET ENVIRONNEMENT	Acoustique et Eclairage	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Hygiène Qualité Sécurité et Environnement	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 244: STRUCTURES ET TECHNIQUES 2	Hydraulique Agricole et Pastorale	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	3
	Voirie et Réseaux Divers (VRD)/	1.5	33.33	66.67	X		≤4h	
DUT 245: TRAVAUX ENCADRES ET SEMINAIRES	Projets transversaux / projets tutorés	2				X	≤4h	18
	Séminaires	1				X	≤4h	
	Stages	3				X	≤4h	